



Societe de recouvrement reclame une dette de 2003

Par **lema4**, le **24/11/2015 à 22:36**

Bonjour

Nous avons eu la mauvaise surprise d'être contactés par une société de recouvrement qui nous réclame une certaine somme liée à un crédit revolving, avec la carte bleue de notre banque, datant de 2003. Comment réagir ? Je me demande s'il n'y a pas prescription ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **Tisuisse**, le **25/11/2015 à 08:39**

Bonjour,

En ce qui concerne les officines de recouvrement, vous avez, en en-tête de ce forum, un dossier les concernant. Lisez ce dossier et vous aurez toutes les réponses à vos questions.

Bonne lecture.